Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

BP 69 - 21072 DIJON CEDEX
03.80.70.45.51
minitel 3617 infogreffe
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE
42 RUE DE LONGVIC
21300 CHENOVE

V/REF :
N/REF : 54 B 75 / 2006-A-4973

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DIJON certifie qu'il a reçu le 19/12/2006,

P.V. d'assemblée du 16/06/2006
- Modification de(s) commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE
Société anonyme
42 RUE DE LONGVIC
21300 CHENOVE

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2006-A-4973 le 19/12/2006

R.C.S. DIJON 015 450 752 (54 B 75)

Fait à DIJON le 19/12/2006,

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE
DIJON

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 19 DEC. 2006
sous le n° A 4973

EXTRAIT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2006

L'an deux mille six,

le seize Juin à 11 heures,

au Siège Social 42 rue de Longvic – 21300 Chenôve

Les Actionnaires de "FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE" Société Anonyme, au capital de 10 793 055,36 Euros divisé en 67 456 596 actions de 0,16 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Toutes les actions étant nominatives, la convocation a été faite par lettre recommandée du 01/06/2006 adressée à chaque Actionnaire.

Les Membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration : Monsieur Paul VANDERHOEVEN.

Est scrutateur de l'Assemblée, la société Vivalsol représentée par Monsieur Philippe COSTE.

Le bureau de l'Assemblée désigne pour Secrétaire Monsieur Frédéric JACOTOT.

La feuille de présence est vérifiée puis arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les Actionnaires présents ou représentés possèdent 67 456 590 actions sur les 67 456 596 actions formant le capital et ayant droit de vote.

L'Assemblée représentant plus du quorum légal est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les Commissaires aux Comptes (DELOITTE et K.P.M.G.) convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 01/06/2006 sont présents.

Sont déposés sur le bureau, à la disposition de l'Assemblée :

1. Un exemplaire des Statuts de la Société,
2. Une copie des lettres de convocation adressée à chaque Actionnaire,
3. La copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes avec l'avis de réception,
4. La feuille de présence, les pouvoirs des Actionnaires représentés ainsi que la liste des Actionnaires,
5. Le compte de résultat, le bilan de l'exercice écoulé ainsi que les comptes consolidés et le certificat des rémunérations les plus élevées,
6. Le rapport du Conseil d'Administration incluant les comptes consolidés,
7. Le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne,
8. Les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et sur les comptes consolidés,
9. Le rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport de la Présidence sur les procédures internes,
10. Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
11. Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée,
12. La liste des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des Actionnaires pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion du groupe,
2. Rapport général sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2005,
3. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2005 et affectation des résultats,
4. Approbation des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2005,
5. Approbation des conventions réglementées et du rapport spécial,
6. Mouvements de réserve et reprise de provision liés à la cession des actions de la société en juillet 2005,
7. Fixation du montant des jetons de présence,
8. Démission de Commissaires aux Comptes,
9. Questions diverses.

Le Président présente le rapport du Conseil d'Administration, le compte de résultat et le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Monsieur Francis PONS, représentant DELOITTE, co-commissaire aux comptes, donne lecture du rapport sur les comptes consolidés et du rapport général et indique que les commissaires aux comptes certifient sans réserve les comptes consolidés et sociaux de FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE.

Monsieur Jean GATINAUD, représentant K.P.M.G., co-commissaire aux comptes, donne également lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Les résolutions sont alors mises au vote.

SEPTIEME RESOLUTION : Démission de Commissaires aux Comptes

L''Assemblée Générale reçoit la démission de KPMG, co-commissaire aux comptes, et de Monsieur Gérard RIVIERE, co-commissaire aux comptes suppléant, et prend acte de ces démissions. L'Assemblée constate que DELOITTE, nommé commissaires aux comptes par décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 6 décembre 2005, est désormais seul commissaire aux comptes et que la société B.E.A.S. , nommé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 décembre 2005 est désormais seul commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

LE SECRETAIRE

KPMG

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fournier Industrie et Santé S.A.
Monsieur Le Président
42, rue de Longvic
21300 Chenôve

Personnel et confidentiel

Paris La Défense, le 16 juin 2006

Démission des fonctions de commissaire aux comptes titulaire

Monsieur le Président,

Nous vous remettons par la présente notre démission de nos fonctions de commissaire aux comptes de la société Fournier Industrie et Santé S.A..

Conformément aux dispositions légales en vigueur, notre mandat prend fin avec l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 par l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean Gatinaud
Associé

KPMG S.A. cabinet français membre de KPMG International, une coopérative de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social:
KPMG S.A.
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital: 5 497 100 €
Code APE 741 C
775726417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

GERARD RIVIERE

H.E.C.

EXPERT COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

Monsieur le Président
Fournier Industrie et Santé S.A.
42, rue de Longvic
21300 Chenôve

Paris la Défense, le 16 juin 2006

Démission des fonctions de commissaire aux comptes suppléant

Monsieur le Président,

Je vous remets par la présente ma démission de mes fonctions de commissaire aux comptes suppléant de votre société Fournier Industrie et Santé S.A..

Conformément aux dispositions légales en vigueur, mon mandat prendra fin avec l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 par l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

Vous remerciant de la confiance que vous m'avez témoignée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Gérard Rivière

1, cours Valmy - 92923 Paris-La Défense Cedex - Téléphone 01.55.68.71.71 - Télécopie 01.55.68.73.00